

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

volailles Question au Gouvernement n° 3514

Texte de la question

INFLUENZA AVIAIRE

M. le président. La parole est à Mme Brigitte Allain, pour le groupe écologiste.

Mme Brigitte Allain. Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, je m'interroge sur les dispositions prises pour enrayer la maladie dite « *influenza* aviaire ». Elles permettront peut-être à la France de relancer ses exportations de volailles, mais la voix des producteurs fermiers a-t-elle été entendue ? J'ai reçu hier, à Bergerac, des éleveurs fermiers qui commercialisent en circuit court. Certains d'entre eux pratiquent l'accueil à la ferme et fournissent les bonnes tables.

D'ores et déjà, ils savent que ces mesures représentent la perte d'une année de production pour les oies, de six mois pour les canards. Ces fermes emploient de nombreux salariés à temps plein, grâce à la transformation et à la vente directe.

M. Bernard Accover. Dites-le aux membres de votre propre parti! Dites-le aux Verts!

Mme Brigitte Allain. Les éleveurs s'inquiètent des conséquences économiques, d'autant plus que leur trésorerie est déjà fragilisée par une filière longue, qui impose des prix de plus en plus bas. De quoi vont-ils vivre ? Les indemnités couvriront-elles la totalité du manque à gagner ?

Les éleveurs admettent la nécessité de plans de lutte efficaces : leur métier leur a appris que l'équilibre sanitaire dans les élevages est une affaire subtile. Ils plaident pour des dispositifs raisonnables, adaptés aux élevages et aux accouveurs fermiers. Aussi, quels éléments scientifiques attestent qu'un tel vide sanitaire permettrait d'éradiquer durablement la maladie ?

La crainte des éleveurs, que je partage, est que ces mesures permettent de blanchir les filières industrielles ; pourtant, l'on sait que les multiples transports entre naisseurs, éleveurs, gaveurs et autres fournisseurs d'aliments ne sont pas sans risque sanitaire. Les paysans du Périgord, et plus largement du Sud-Ouest, qui ont le souci du bien-être animal et de la qualité de leurs produits, qui créent des emplois et de la valeur ajoutée sur leur territoire rural, risquent d'être sacrifiés. (Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Madame la députée, vous avez évoqué la crise de l'influenza aviaire. Il a fallu prendre une décision difficile car cette crise concerne toute une filière de production ; en l'absence de décision, les conséquences économiques

auraient été dures pour toutes les exploitations, petites, moyennes et grandes.

- M. Bernard Accoyer. Cette filière est en crise à cause des Verts!
- **M. Stéphane Le Foll,** *ministre.* Il faut être clair à ce sujet. Après la déclaration de cas de grippe aviaire en Dordogne, deux choix étaient possibles : abattre les bandes mises en production, ou mettre en place progressivement un vide sanitaire pour traiter la question de ce virus. Il n'est pas question, pour le ministère de l'agriculture, de laisser celui-ci continuer à se recombiner sur les territoires où il est présent. Cela ferait courir un risque à tout le monde!
- **M. Bernard Accoyer.** C'est vous qui avez fait un *hold-up* sur le Fonds national de gestion des risques en agriculture!
- M. Stéphane Le Foll, ministre. Nous savions que cela aurait des conséquences économiques ; une telle décision n'est jamais facile à prendre. L'État sera présent pour accompagner l'ensemble des producteurs j'ai bien dit : l'ensemble d'entre eux de la même manière que les secteurs économiques qui y sont liés. J'ai par ailleurs discuté avec Myriam El-Khomri afin de solliciter certains abattoirs pour qu'ils aient recours au chômage partiel, car ils devront arrêter leur activité.

Telles sont les conditions que nous avons fixées afin de sortir de cette crise liée au virus de la grippe aviaire qui, sans cela, pèserait lourdement sur l'ensemble de la filière, à la fois du point de vue social et du point de vue économique. Au moment où un débat s'organise à l'Assemblée nationale sur la question du gavage, le Gouvernement se tient aux côtés de l'ensemble de cette filière. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)

M. François-Michel Lambert. Très bien!

Données clés

Auteur: Mme Brigitte Allain

Circonscription: Dordogne (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 3514

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt **Ministère attributaire :** Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 20 janvier 2016

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 janvier 2016